

Amendement permettant l'application des dispositions des deux derniers alinéas de l'article 99 et du dernier alinéa de l'article 55 du Règlement

ART. 16 BIS

N° 1256

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1256

présenté par
M. Michel Raison, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 16 BIS

Supprimer l'alinéa 46.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa ne s'insère pas correctement au sein du II de l'article. Il est donc proposé de le supprimer à l'alinéa 46 pour le réintroduire ailleurs.